

Le pauvre homme !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 29

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE PÈRE M. A LA CANTINE

La pluie, dimanche passé, avait transformé en un bourbier la place de Beaulieu, à Lausanne; aussi, ce jour-là, eût-on pu baptiser la fête fédérale de gymnastique: la fête « patrigotique ». Il y avait cependant un endroit où l'on ne risquait pas de s'enlizer dans le patrigot. C'était à la cantine. Avec sa haute nef, ses bas-côtés, ses mille colonnes et son jour mystérieux, cette énorme tente rappelait un peu l'intérieur des cathédrales. L'orgue, c'était la ronflante Union instrumentale. Le prédicateur manquait, il est vrai, et les bouteilles de La Côte remplaçaient les recueils de psaumes, tandis que, au lieu du recueillement de fidèles en prières, c'était le formidable brouhaha de dix mille citoyens, jeunes et vieux, petits et grands, riant et chantant, heureux de fermer enfin leurs parapluies et d'avoir les pieds au sec.

Au coin d'une table, occupée en grande partie par des gymnastes de la Suisse allemande, était assis un petit vieux que le bourdonnement de la foule semblait amuser énormément. Le visage bronzé, la barbe poivre et sel, les yeux pétillants de malice sous d'épais sourcils en broussaille, il regardait de droite et de gauche, cherchant évidemment quelque connaissance, quand soudain il se leva, poussé comme par un ressort et, tendant une main calleuse à un long et maigre personnage qui passait devant lui:

— Hé! la bonne chance de vous rencontrer!... Alors, cette santé, ça va toujours?

L'autre se laissa serrer la dextre d'un air surpris.

— Vous ne vous remettez pas le père M.? repartit le petit vieux; nous avons pourtant fait bonne connaissance, à Epesses, il n'y a pas tant de ces années. Et, sans vouloir me vanter, c'était à ma cave.

— A votre cave? Ah! oui, parfaitement, répondit le nouvel arrivant, sans conviction, mais du ton poli d'un homme qui n'entend pas blesser son amphitryon.

— Vous aviez amené le conseiller d'Etat Brun, aujourd'hui défunt, à moins que ce ne soit lui qui vous eût conduit chez moi.

— Mais je n'ai jamais connu M. Brun!

— N'empêche que vous étiez en sa compagnie, vous et une demi-douzaine de ces messieurs du Château.

— Décidément, vous faites erreur, car je n'appartiens en aucune façon à l'administration publique; je suis un simple épicier.

— Epicier tant que vous voudrez, mais vous ne ferez pas croire au père M. qu'il n'a pas eu l'honneur de vous offrir trois verres au guillon, à vous, monsieur... monsieur...

— Je ne prétends pas le contraire, seulement je m'étonne que dans vos souvenirs si nets se soit perdue la trace de mon nom.

— Ma foi, mon bon monsieur, un vigneron n'est pas un policier et sa bibliothèque ne contient aucun registre des voyageurs; mais, quand vous m'aurez fait le plaisir de prendre place ici, en face de moi, je vous citerai un petit fait qui vous rafraîchira la mémoire.

Le long monsieur s'attabla, fit venir un flacon de vin de fête et se mit en devoir d'écouter son loquace interlocuteur.

— N'est-ce pas vous, dit ce dernier, après avoir vidé d'un trait son verre, n'est-ce pas vous qui m'avez demandé la meilleure manière d'apprêter le renard?

— Cette fois-ci, je puis bien vous jurer que non.

— Ne jurez pas, vous vous mettriez dans votre tort!

— Mais encore une fois...

— Encore une fois, votre mémoire vous dessert. Tenez, nous parlions chasse, gibelotte, civet, etc. Campé sur une seille retournée, vous demandiez si le renard valait un coup de fourchette.

— Si le renard?.. Eh bien, après celle-là, je me sens la conscience bien tranquille en vous disant que je n'ai jamais mis les pieds dans votre cave, ce en quoi, au reste, j'ai certainement beaucoup perdu.

— Ah! vous n'avez pas parlé de renard! Mais, moi, mon cher monsieur, je vous ai dit ma recette, vous ne le niez pas.

— En vérité... Enfin, faites comme si je ne l'avais pas retenue; je serai très heureux de l'entendre de nouveau, votre recette.

— Voici. Pas n'est besoin, comme beaucoup se l'imaginent faussement, de faire geler la chair de renard. Après l'avoir bouillie et en avoir enlevé tout le gras, vous la lavez à grande eau et l'essuyez ensuite soigneusement au moyen d'une serviette, ou de deux, s'il le faut. Seconde opération: votre morceau bien sec, vous le mettez au vin pendant deux ou trois jours, puis, ayant jeté la vinasse, vous le bouchonnez une seconde fois de votre mieux avant de le remettre en venaison avec des épices et des herbes aromatiques. Tout cela vous coûtera un peu plus de temps et d'argent que vous n'en dépenserez pour du lièvre ou du chat, mais aussi ce sera un mets dont vous me direz des nouvelles. Voilà ce que j'eus l'honneur de vous exposer le jour où vous voulûtes bien trouver à mon nouveau un goût de rebaille m'eîn mē.

— Vous êtes si persuasif que j'aurais mauvaise grâce à ne plus me souvenir de rien. Au fait, il se peut, si ma mémoire a sombré à ce point, que vos crâs capiteux soient les seuls coupables.

— Quand je vous disais que vous finiriez bien par reconnaître la vérité!

— Il me semble que je la reconnaitrais mieux encore si vous vouliez bien dire encore un petit mot avec moi à une nouvelle bouteille.

— Ce n'est pas de refus.

Il était assez tard quand le père M. rentra chez lui; mais son esprit était demeuré parfaitement clair, à preuve qu'il conta sans obscurité à Daniel, son voisin et ami, l'emploi de son après-midi:

« Je me trouvais au milieu d'une bande de jeunes confédérés, ne sachant pas plus de français que je ne sais d'allemand. Alors, pour ne pas rester là comme une bûche, j'avais un vieux

Lausannois, ayant une bonne tête de *tata-dse-nelhe*, je lui offre l'hospitalité à ma table et, de fil en aiguille, il finit par se convaincre qu'il s'est régalé à ma cave d'Epesses, où, tu le sais bien, je ne connais âme qui vive et où je n'ai ni maison, ni vignes. Bref, il se crut obligé de me rendre mes politesses d'antan.

» Et voilà comment, ajouta ce farceur de père M., lorsqu'on est poli avec le monde, on peut passer un beau dimanche, quand bien même les grincheux se plaignent du grouille temps! »

V. F.

A L'INFIRMERIE

Un soir, tard, pendant la Fête fédérale, deux gymnastes amènent à l'infirmerie du Collège de Beaulieu un de leurs camarades, à l'air très fatigué.

— Qu'est-ce qu'il a, votre ami? demande l'infirmier de service.

— Lui, n'être pas bien.

Le renseignement était vague. Le malade semblait plus pressé de dormir que de subir une consultation. On n'insista pas. On le fit mettre au lit.

Il dormit sans interruption jusqu'au matin, en ronflant comme un soufflet de forge.

A son réveil, l'infirmier s'approche avec sollicitude et lui demande où il a mal.

— Moi, avoir pas mal, avoir bien rupillé. Moi être tout vigouss.

— Mais, hier soir, vous étiez malade, puisque vos amis vous ont amené ici?

A ces mots, le gymnaste sourit:

— Ah! hier soir, oué, je étais un beu fatigué, à cause, à la cantine, y avait pas des betites pouteilles; alors je avais dû poire des grosses. Mais moi être par malade.

Là-dessus, sans même consulter le docteur, l'infirmier administra un copieux déjeuner à son pensionnaire, qui s'en alla tout joyeux:

— Atié, ich danke sehr; fife Lossanne!

Aneries courantes. — On dit, on écrit même journellement:

« Souvenir *rétrospectif* ».

« C'est une erreur *involontaire* ».

« Vous mentez *sciemment* ».

Or, 1^o nous voudrions bien savoir ce que serait un « souvenir » qui ne serait pas *rétrospectif*?
2^o Si une « erreur » n'était pas *involontaire*, ce ne serait pas une *erreur*; ce serait un *mensonge*.

Enfin, quand on ne ment pas *sciemment*, on ne « ment » pas du tout: on se « trompe », tout bonnement.

Le pauvre homme! — En réponse à une lettre d'un juge d'instruction, lui demandant des renseignements sur les antécédents de l'un de ses administrés, le syndic d'une petite commune vient de répondre:

« Quant à ses antécédents, ils sont tous décédés depuis longtemps. »